

répondront par un sourire moqueur ou un geste de pitié. Mais à coup sûr, ils ne sauront pas de quoi il s'agit. La vulgarité de leurs pensées terrestres les empêche même de soupçonner la région sublime où se passent ces phénomènes divins. Du reste, la philosophie incrédule s'est à peu près exclusivement attachée à ce surnaturel, que Dieu semble, dans les vues de sa sagesse, avoir mis à la portée de tous les êtres raisonnables, à ce surnaturel qui frappe les sens, à l'égard duquel les plus simples peuvent avoir une opinion, à ce surnaturel enfin qui accuse de temps à autre, au sein de l'ordre physique, l'intervention, nous ne disons pas de la Providence, puisque celle-ci se révèle chaque jour à tous les yeux par la régularité même de cet ordre, mais l'intervention d'une puissance exceptionnelle de Dieu.

C'est ce surnaturel dont nous nous bornerons à faire connaître la vraie signification. Quel est-il donc? Disons-nous que c'est un pouvoir au-dessus de toute force créée? Nous exprimerons peut-être suffisamment la *causalité* du surnaturel, selon le terme de l'école, nous n'en indiquerons pas de même l'effet. Disons-nous que c'est une dérogation aux lois de la nature? Nous mettrons bien en lumière l'effet du surnaturel, mais la *causalité* sera laissée dans l'ombre. Nous croyons donc qu'il faut lier ces deux éléments de définition dans la notion que voici : Le surnaturel est une opération exceptionnelle de Dieu, se manifestant contrairement aux faits connus de l'ordre naturel. Par exemple : Il est contraire aux faits connus de l'ordre naturel de prédire un futur contingent, de guérir instantanément une maladie incurable ; donc la prédiction d'un futur contingent, la guérison instantanée d'une maladie incurable, seront la manifestation d'une opération exceptionnelle de la puissance de Dieu.

Cette définition a l'inappréciable avantage d'être conforme à la notion que le plus grand des théologiens donne du miracle : « Le miracle, dit saint Thomas, est proprement ce qu'opère la seule puissance de Dieu, dans l'ordre naturel, par des effets ou des modes contraires à ce qui doit se faire. *Ilia quæ sola virtute divina fiunt in rebus illis in quibus est ordo naturalis ad con-*